conseil d'administration, mettrait les mines à sa merci et à la merci du socialisme en introduisant l'ennemi dans la place.

Le conférencier a terminé, très applaudi, en indiquant que la solution de cette question comme les autres, consiste à laisser l'initiative privée s'exercer librement.

Dans une courte allocution, M. Paul Beauregard a indiqué qu'à son avis mieux vaudrait maintenir la loi de 1810.

Faits Divers

La femme la plus grande du monde

Dans un music-hall de Marseille s'exhibe actuellement la femme la plus grande du monde.

Mlle Abomah est une négresse originaire de l'Etat de la Caroline du Sud; elle a trente-deux ans, mesure 2 m. 30 de hauteur et pèse 160 kilos.

Son appétit est extraordinaire. D'après les dires de son impresario, elle boit un litre et demi de café au lait, mange un kilo et demi de pain et une livre de beurre à son petit déjeuner du matin. A midi, elle engloutit un kilo de viande, un kilo de poisson, quatre kilos de légumes et deux poulets, avec deux kilos de pain. Le soir, elle mange peu de viande, des légumes et trois douzaines d'œufs. Elle boit seulement du thé et de l'eau minérale.

Fait curieux: Mlle Abomah, dont la voix rappelle le rugissement d'un lion, dans le désert, est venue en France pour trouver un mari. Mais elle exige que ce dernier soit de toute petite taille.

Le pseudo marquis de Roquefeuil

Paris, 2 mai. — M. Chenebenoît, juge d'instruction, a procédé, cet après-midi, à l'interrogatoire de Reiss, le faux marquis de Roquefeuil, qu'il a confronté avec sa première femme, ainsi qu'avec différents témoins de Crouys.

Tous ont parfaitement reconnu Reiss; mais celui-ci a déclaré ne pas les connaître.

Sa femme ayant voulu l'embrasser, il s'y est opposé, disant qu'il n'était pas son mari. « C'est peut être mon frère que vous avez épousé, lui-a-t-il dit, mais pas moi ».

Deux fermes incendiées dans la Marne

Reims, 2 mai. — La nuit dernière un violent incendie a détruit, au centre du village de Moncetz, près de l'église, la ferme de Mme Gougelet et ses dépendances. Le feu s'est communiqué à la ferme Valleret qui fut complètement détruite; 7 vaches, 3 chevaux et de nombreux moutons ont été la proie des flammes, ainsi que des instruments aratoires, les récoltes et les granges.

La commune de Moncetz fut pendant plusieurs années et à diverses reprises, désolée par des incendies dus à la malveillance. La population est terrorisée par ce nouveau sinistre, certainement dû à des mains criminelles. Mme Gougelet avait déjà été trois fois victime des incendiaires.

Le Scandale de Biarritz

Pau, 2 mai. — Ce matin ont été incarcérés à la prison de Pau, venant de Bayonne, le docteur Long-Savigny, deux autres co-accusés et six femmes, qui comparaîtront le 26 mai prochain devant les assises des Basses-Pyrénées.

Dans cette affaire sont également impliquées une jeune fille, qui comparaîtra comme accusée libre, et une femme, que l'on croit réfugiée en Espagne, qui sera jugée par contumace.

Un agent victime de son dévouement

Paris, 2 mai. — Au pont d'Arcole, un agent de la brigade fluviale s'est jeté dans la Seine pour repêcher deux désespérés qu'il arracha à la mort. L'agent a subi un commencement d'asphyxie; son état est grave.

Macabre découverte en Algérie

Alger, 2 mai. — On vient de découvrir le cadavre d'un sergent de la compagnie saharienne, en garnison à Lagoua, nommé Bousquet. Ce sous-officier, qui commandait un détachement au chantier d'un Bordj, près d'In-Salah avait disparu depuis le 25 avril et toutes les recherches étaient jusqu'à présent restées vaines. On suppose que le malheureux s'étant égaré sera mort de faim ou de soif.

La maison natale de Napoléon

On prête l'intention à S. M. l'impératrice Eugénie — qui en est propriétaire — d'installer dans la maison natale de Napoléon Ier, à Ajaccio, un musée consacré à la mémoire de l'Empereur.

Elle est très simple, cette demeure historique, qui s'élève à quelques mètres du port. Avec ses volets verts, sa façade jaunâtre, son toit vieillot, elle est semblable aux maisons voisines; mais une plaque en marbre indique que là est venu au monde, le 15 août 1760, celui qui devait être Napoléon Ier.

L'intérieur est triste et délabré. La Chambre la mieux conservée est celle où Napoléon, alors jeune officier, habitait quand il venait passer ses congés dans sa famille; elle est meublée modestement de quelques chaises et d'un canapé aux étoffes mangées par les mites, d'une sorte de bahut dont la couverture de marbre est fendillée en maints endroits, enfin d'une vulgaire pendule, placée sous un globe de verre.

Malgré le peu de curiosité qu'elle renferme, nul étranger ne débarque à Ajaccio sans aller visiter la maison de l'Empereur.

LANCEMENT D'UN DREADNOUGHT

Londres, 2 mai. — Le dreadnought *Conqueror* a été lancé avec succès sur la Clyde. Ce cuirassé est du même type que l'*Orion*, le *Thunderer* et le *Monarch*.

Ce vingtième dreadnought, qui doit être achevé avant le 31 mars 1912, a un déplacement de 22.680 tonnes (le *Dreadnought* prototype lancé en 1906 ne jaugeait que 17.900 tonnes) et une longueur totale de 545 pieds.

Voici, pour comparaison, les cuirassés étrangers en construction :

Etats-Unis : *Wyoming, Arkansas*, de 26.000 tonnes ; *New-York, Texas*, de 27.000 tonnes.

France : *Courbet, Jean-Bart*, de 23.260 tonnes.

Russie : *Sébastopol, Gangut, Poltava, Pétropavlovska*, de 23.026 tonnes.

Argentine : *Moreno, Rivadavia*, de 27.940 tonnes.

Brésil : *Rio-de-Janeiro*, de 32.000 tonnes.

La Lettre à deux sous

SES CONSEQUENCES FINANCIERES ET POSTALES

Le *Journal Officiel* a publié un rapport particulièrement intéressant. C'est celui dans lequel les ministres des postes et télégraphes et des finances exposent les résultats de l'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres pendant l'exercice 1909. Ce long document peut se résumer ainsi :

Le produit de la taxe des correspondances postales s'est élevé en 1909 à 236.992.261 fr. 54.

Pour l'exercice 1905, pendant lequel la taxe des lettres était encore de 15 centimes, le produit avait été de 246.198.208 fr. 96.

Soit une diminution de 9.205.947 fr. 42 pour l'exercice 1909.

Cette diminution est due non seulement à la réforme de 1906 qui s'applique au seul tarif des lettres, mais encore aux modifications apportées par les lois ci-après au régime de plusieurs autres catégories de correspondances postales :

Loi de finances du 30 janvier 1907, article 30, concernant les imprimés et échantillons.

Loi du 11 août 1907, relative au tarif des lettres pesantes à destination de l'étranger.

Loi du 29 avril 1908, abaissant le tarif des journaux et écrits périodiques.

Quant au seul produit de la taxe des lettres, plus on s'éloigne du point de départ de la réforme postale de 1906, moins il est facile de le dégager avec une approximation voisine de la réalité.

Pour 1909, la circulation ressort à 1 milliard 186.453.591 lettres, tandis qu'elle était en 1905 de 884.596.449, soit un accroissement de 301.857.142 lettres.

En raison toutefois de l'uniformité du taux d'affranchissement des lettres et des cartes postales, le trafic de ces dernières est tombé de 77.188.990 en 1905 à 16.125.865 en 1909, de sorte qu'en tenant compte de cette diminution de 61.063.125, l'accroissement de trafic provoqué par l'abaissement du tarif des lettres se trouve ramené au chiffre de 240.794.017 objets, soit par rapport à 1905, une augmentation seulement de 25 03 %, laissant encore subsister une moins-value de 20.109.040 fr. 80.

En ajoutant à cette somme la dépense de 1.114.186 francs nécessitée par la réforme, on constate que le résultat de la réduction à 10 centimes de la taxe des lettres se chiffre pour l'exercice 1909 par un sacrifice de 21 millions 223.226 fr. 80.

Toutefois, la comparaison des exercices 1905 et 1909 en ce qui concerne l'ensemble des produits postaux télégraphiques et téléphoniques fait ressortir, au profit de l'exercice 1909, une augmentation de recettes de 8.700.267 francs.

Dans la période considérée, conclut le rapport, le développement général du trafic des postes, des télégraphes et des téléphones a donc permis non seulement de contrebalancer les conséquences de la réforme de 1906, mais encore de procurer au Trésor une plus-value appréciable de produits.

Il était utile de signaler un tel résultat qui, pour être la conséquence d'une loi économique bien connue, n'en avait pas moins été, par avance, contesté par beaucoup de personnes.

ACTUALITE

Une Œuvre Française américanisée

LE CANAL DE PANAMA

On annonce que les grands steamers pourront, en 1913, traverser l'Amérique par le canal de Panama. Ainsi se trouveront réalisés la grande pensée française de de Lesseps et un des rêves de l'humanité.

Cependant le caractère civilisateur de cette entreprise ne doit pas nous faire oublier ses conséquences économiques, politiques et militaires.

Si, en effet, la presse américaine nous informe de l'ouverture relativement prochaine du canal de Panama, elle nous a en même temps fait savoir que, dès cette année, les Etats-Unis emploieront 300 millions à en fortifier les accès. C'est que les Etats-Unis ont plus qu'aucune autre puissance intérêt à avoir entre les mains la future voie internationale.

De même que l'Angleterre a attaché une extrême importance à la possession du canal de Suez, de même les Etats-Unis désirent avant tout pouvoir effectivement contrôler le futur canal de Panama.

La situation de l'isthme de Panama prouve nettement, en effet, que l'ouverture du canal présente un intérêt.

Il ne faut pas s'exagérer l'importance économique, au point de vue général, du percement de l'isthme de Panama. La voie de Suez sera toujours la plus courte pour les navires européens qui veulent se rendre en Extrême-Orient ; c'est à peine si le canal de Panama raccourcira de façon sensible le temps mis à aller d'Europe en Australie ou sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud. La percée de l'Amérique n'offre donc pas d'avantages absolument essentiels au commerce européen. Mais, tout au contraire, la vie même des Etats-Unis est en jeu dans la question.

Traverser le détroit de Magellan est encore une difficulté aussi grande pour les Américains que le fut, jusqu'à l'ouverture du canal de Suez, la nécessité pour les Européens de doubler le cap de Bonne-Espérance. Les villes américaines de la côte orientale seront rapprochées très sensiblement de l'Extrême-Orient et de l'Amérique du Sud occidentale, pour le trafic maritime.

Mais on ne doit pas considérer seulement le point de vue commercial en l'affaire ; le point de vue militaire et politique est tout aussi important pour les Etats-Unis et même davantage.

Il faut, en effet, se rappeler quelle patriotique angoisse tint les Américains en haleine pendant des semaines, au moment de la guerre avec l'Espagne, alors qu'on attendait dans l'Atlantique le navire de guerre l'« Orégon » détaché dans le Pacifique et auquel l'escadre espagnole faisait la chasse. Il put se sauver en doublant le détroit de Magellan. Mais l'anxiété sur son sort avait été si grande que dès lors dans l'esprit des Américains, la cause du canal de Panama était gagnée. Il serait exécuté et serait américain.

En réalité, de tout temps, les Etats-Unis ont vu dans la question du creusement du canal de Panama une question essentielle et pour leur expansion commerciale et pour leur sécurité propre. De là, le mauvais accueil fait en Amérique au projet français. Leurs succès contre l'Espagne déterminèrent toutefois les Etats-Unis à une politique plus active. L'annexion des Philippines les amenait dans le Pacifique et leur imposait en quelque sorte de s'assurer des relations maritimes entre New-York et Manille. L'échec de de Lesseps leur laissait d'ailleurs le champ libre ; l'acquisition des Antilles espagnoles leur donnait un point d'appui en face du canal ; il ne leur restait plus, pour réaliser leurs plans, qu'à se substituer à l'entreprise française et à gagner la Colombie, propriétaire de l'isthme. Ils avaient l'assentiment de l'Angleterre, à condition (traité de Hay-Pauncefote, 1901) que le canal serait ouvert à tous les navires de guerre et de commerce de toutes les nations en temps de guerre comme en temps de paix. Dès lors les Etats-Unis allèrent résolument de l'avant. Le gouvernement racheta les travaux déjà effectués par la Compagnie française et un traité fut conclu avec un représentant de la République de Colombie. Cet arrangement ayant été rejeté par le Sénat colombien, il en résulta la révolution de Panama et l'établissement d'une nouvelle république qui se hâta d'accepter un nouveau contrat : le traité Hay-Bunau-Varilla. En échange d'une indemnité de 50 millions de francs et d'une certaine contribution annuelle, les Etats-Unis acquéraient une souveraineté complète aux deux extrémités du canal et une bande de territoire large de 8 kilomètres de chaque côté.

Ainsi les Etats-Unis allaient-ils pouvoir faire aboutir le projet devenu le leur. Ils ont triomphé de toutes les difficultés matérielles, de la fièvre jaune, du percement de la Culebra et du manque de main-d'œuvre. C'est que le gouvernement fédéral n'a rien négligé pour réussir et a dépensé les millions sans compter. Aucune Compagnie privée n'aurait pu y consacrer tant d'argent. On estime, en effet, le coût total du canal à 300 millions de dollars (1 milliard 1/2 de francs).

Mais, nous le répétons, ce canal si coûteux ne sera pas, en réalité, d'une importance aussi grande, pour le commerce international, que le canal de Suez. L'Amérique seule et surtout les Etats-Unis seront avantagés. C'est que ce canal est avant tout pour les Américains un passage stratégique. C'est aujourd'hui pour les Etats-Unis une nécessité vitale que de faire communiquer l'Est et l'Ouest et tout particulièrement les escadres de l'Atlantique avec celles du Pacifique. De là, le caractère national du canal de Panama ; de là les *crédits* demandés par le président Taft pour sa fortification.

Marcel France.

Académie des Sciences

La télégraphie sans fil dans notre empire africain. — Les résultats de la mission Charcot. — Encore les rayons violets

Des expériences étaient en cours depuis quelques mois, sous la direction de M. Driancourt et du commandant Perrier pour effectuer la détermination de la longitude de Bizerte, notre grand port africain, à l'aide de la télégraphie sans fil. M. Henri Poincaré a rendu compte hier de ces expériences.

Les deux stations de la tour Eiffel et de Bizerte ont pu établir exactement la longitude de ce port en se basant sur la différence d'heures. Ces expériences, sur une distance de 1.500 kilomètres, semblent confirmer que la vitesse des ondes de Hertz est la même que celle de la lumière.

Les expériences, qui avaient commencé par Paris-Brest, vont se continuer par la détermination de longitude des principaux centres de notre empire africain, à l'aide des deux grands postes de télégraphie sans fil de Bizerte et de Dakar.

Il va sans dire qu'à ce moment les dépêches par télégraphie sans fil pourront sillonner les vastes espaces qui s'étendent de la Méditerranée au golfe de Guinée.

M. Bouvier rend compte des très importants résultats zoologiques de la mission Charcot, au moins en ce qui touche les crustacées. Parlant spécialement des picnogonides, dont la mission a rapporté quatorze nouvelles espèces, il conclut que la faune antarctique est, sous ce rapport, mine en remerciant le docteur Jean Charcot minemine en remerciant le docteur Jean Charcot présent à la séance.

M. Villard annonce que M. Abraham vient d'inventer un très puissant voltmètre, capable de mesurer un courant de 300.000 volts.

M. Guignard présente une note de M. Pouguet, qui a pu produire très rapidement, en quelques heures, par les rayons ultra-violets, la formation de la vaniline, dans les gousses de vanille, au lieu de la longue et empirique fermentation habituelle.

Enfin M. Perrier — note de M. Marie — nous annonce que la taille moyenne des Parisiennes, 1 m. 57, dépasse sensiblement la normale, 1 m. 54. Les Parisiennes seront ravies.

Un ministre accusé de meurtre

Belgrade, 2 mai. — La Skoupchtina a discuté la motion des nationalistes, tendant à faire le procès de l'ex-ministre de l'intérieur, M. Petrovie, vieux radical, pour avoir fait assassiner les deux frères Novakovie, à la préfecture de Belgrade, le 29 septembre 1907.

M. Ribarac, nationaliste, rappelle la sentence du tribunal disant que l'emploi des armes n'était pas légal ; il s'agit, dit-il, d'un meurtre de droit commun.

L'ex-ministre nie avoir été entendu par le tribunal.

La séance est renvoyée à demain.

UN CENTENAIRE DANS L'EST

Nancy, 2 mai. — M. Charles Henriquel, né le 2 mai 1811, à Nancy, où il habite, vient d'atteindre sa centième année. Il possède une verte santé et exerce toujours sa profession de représentant de commerce.

LA CIRCULATION sur le Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing

Le Service des Ponts-et-Chaussées nous communique l'avis suivant :

La circulation sera interrompue sur le nouveau Boulevard, à partir de mardi prochain, 2 mai, d'abord entre le chemin des Vaches (Pont de la ligne de Lille à Dunkerque) et le Croisé-Laroche, puis entre l'avenue Saint-Maur et le chemin des Vaches, pendant que se poursuivront les opérations de rechargement.

Les voitures venant de Lille peuvent prendre l'avenue Saint-Maur à droite, tourner à gauche, à l'extrémité de cette avenue, obliquer sur la droite après le terminus du car V, franchir le passage à niveau de Rouges-Barres.

En continuant dans cette direction, elles reprennent le Boulevard (Branche de Roubaix) près du pont Lille-Mouscron. En tournant à gauche, 1.200 mètres environ après le passage à niveau, elles arrivent au Croisé-Laroche.

LE SALON des Artistes Français

LES EXPOSANTS SEPTENTRIONAUX

Nous publions la liste des artistes du Nord qui prennent part à l'Exposition annuelle de la Société des Artistes Français, dont le vernissage a eu lieu samedi à Paris.

PEINTURE

MM. F. Alkan-Lévy, né à Amiens : *Le Jour des Cuivres;* Ernest Amas, né à Landrecies : *Portrait d'homme;* Mme A. Ball-Demont, de Wissant : *Dans le Rayon de l'âtre;* MM. François Baude, né à Houplines : *La Mort de Werther;* Jean Bédorez : *Portrait de M. le Procureur général Jacomet* et *Portrait de Mme A. D...;* Hubert Belynck, né à Lille : *Portrait de Mme P...;* Abel Bertram, né à Saint-Omer : *Ramasseuses de pommes de terre* et *Sous la tonnelle;* E. Boislecomte, né à Arras : *M. de Rembuteau traverse les Alpes;* Pierre Boissart, né à Valenciennes : *Dunes d'Ambleteuse;* Henri Bonnefoy, né à Boulogne-sur-Mer : *Robinson Crusoé* et *Beaucoup de bruit pour rien;* Jules Boquet, d'Amiens : *A l'ombre* et *Rêveuse;* Robert Bouillier, né à Douai : *Toul-al-Land* (Ouessant) ; Victor Bourgeois, né à Amiens : *Le fond du lac Léman, Après-midi de printemps, Vue de Chexbres;* André Brunin, né à Tourcoing : *Portrait de Mlle A. B...;* Carlos Buffin, né à Tourcoing : *Dans l'atelier;* Henry Caron, né à Abbeville : *Terre d'Espagne* (route de Fontarabie).

Mlle Modeste Carpentier, née à Courrières : *Soleil couchant* et *Moulin;* MM. Joseph Chauleur, de Lille : *Portrait de Mme X...;* Eugène Chigot, né à Valenciennes : *Le château à l'automne* et *La table au crépuscule;* Jules Choquet, de Douai : *Couchant sur la route de Quimperlé, Porcelaine de Saxe et fruits, verres, dentelles;* René Choquet, né à Douai : *La promenade à âne* et *La diligence* (Pampelune) ; Rémy Cogghe, de Roubaix : *Jeu de boules en Flandre;* Mlle Ada Collier, d'Etaples : *Intérieur Hollandais;* MM. Horace Colmaire, né à Villers-Bretonneux : *Moissonneurs rentrant des champs* et *Le jeteur d'épervier;* Joseph Colnort, né à Amiens : *Collines en Bretagne;* Léon Comerre, né à Trélon : *Portrait de Mme Alphonse Franck et sa fille* et *Le déluge;* Emmanuel Croizé, de Saint-Quentin : *Sans épigraphe;* Achille Darras, né à Annapes : *Vieilles chaumières en Basse-Normandie.*

MM. Lucien Daubresse, né à Denain : *Vallée de la Thure à Hestrud, derniers rayons;* feu Pierre de Convnck, né à Méteren : *Le paysan du Danube* et *Jeune bretonne lisant;* Max Decrouz, né à Vieux-Condé : *Marchande de légumes;* Louis Defontaine, né à Arras : *Un matin de septembre à l'étang de Villeneuve;* Robert de Jonckeere, de Loos : *Etude pour portrait;* Henry Delacroix, né à Solesmes : *La sortie du berger* et *Vaches à l'abreuvoir;* Mme P. Delacroix-Garnier : *Portrait de Lucien Hesse* et *Portrait de Mme Z...;* MM. Alexis Lelahogue, né à Soissons : *Intérieur arabe à El-Kantara* et *Après-midi à Biskara;* Eugène Delahogue, né à Soissons : *Le soir à El-Kantara;* Mlles Antoinette Delefortrie, née à Lille : *La bibliothèque du Dauphin à Versailles;* Blanche Demanche, née à Douai : *Le petit de l'Assistance;* M. Adrien Demont, né à Douai : *Le cap Gris-Nez* et *Le Parc abandonné;* Mmes Virginie Demont-Breton, née à Courrières : *La lettre d'Islande* et *Les Calocophales;* Mary Descamps-Butler, à Lambersart : *Chemin dans un bois;* MM. René Destailleur, né à Creil : *Le Petit Andely;* Ernest Desurmont, né à Tourcoing : *Bénédiction d'un drapeau en Flandre;* Eugène Deully, né à Lille : *Phyllidé* et *Fleurs de pommiers;* Georges Dilly, né à Lille : *Le cloître un soir d'octobre* et *Vieille rue au soleil;* Georges Duvillier, né à Tourcoing : *Retour de pêche à Heyst-sur-Mer;* Julien Devovelle, né à Lille : *La sortie;* Grégoire Finez, né à Saint-Saulve : *Jeunesse.*

Mlle Jenny Fontaine, née à Arras : *Sourire;* MM. Léon Fontan, né à Douchy : *Portrait;* Jean Francqueville, né à Amiens : *L'heure de l'école;* Mlle Frasez, de Roubaix : *Bonne femme de Bruges* et *Un vieux fumeur;* MM. Guilber Frison, né à Roussoy : *Intérieur picard;* Edmond Gelhay, né à Braisne-sur-Vesles : *La glace* et *Le petit déjeuner;* Gustave Grau, né à Haubourdin : *Jeudi d'été dans un coron* et *Muse ou pilon;* Mlle Valentine Gross, née à Boulogne-sur-Mer : *L'épave du 2722;* MM. Antoine Guillemet, né à Chantilly : *La cité de Carcassonne* et *La Plage de Villiers;* Henri Harpignies, né à Valenciennes : *Déclin du jour* et *Chêne de Saint-Fayeau;* Mlle Jeannine d'Hautefeuille, née à Nouvion-en-Ponthieu : *Nature morte;* Mlle M.-A. Izart, née à Roubaix : *Roseraie* et *Coin de parc;* MM. Henry Jacquet, de Tourcoing : *L'enjôleur;* Léon Jacquet, né à Anzin : *Le raccommodage des filets à Wissant;* Edmond Jamois, né à Lille : *Devant d'Hospice;* Lucien Jonas, né à Anzin : *Les Médecins : la consultation* et *Henri Harpignies* (portrait) ; Eugène Labitte, né à Clermont (Oise) : *L'étreinte.*

Mme Lauvernay-Petitjean, née à Amiens : *Tulipes et Fleurs des champs;* MM. Louis Leclercq, né à Guines : *La Fleur;* Fernand Lematte, né à Saint-Quentin : *Le Frisson* et *Portrait;* Gustave Madelain, né à Charly : *Paris à vol d'oiseau* (terrasse de Bellevue-Automne) et *Paris la nuit* (rue Saint-Jacques et église Saint-Séverin) ; Emile Maillard, né à La Chaussée-du-Bois-de-l'Ecu : *L'Amour consolateur* et *Joies maternelles;* Mlle Jeanne Maillart : *La leçon d'accompagnement;* MM. Henry Mauet, né à Douai : *Tête de jeune fille;* Georges Maroniez, né à Douai : *Tristes nouvelles* et *Braves gens;* Fernand Mary, né à Songeons : *Sur la plage;* Oscar Macré, né à Péronne : *Printemps;* Arthur Midy, né à Saint-Quentin : *Le jour des pauvres;* Mlle Alix Moraël, née à Dunkerque : *Lassitude;* MM. Charles Moulin, né à Lille : *Au temps de la fable* et *Jeune porchère;* Basile Noël, né à Autry : *Etude de nu.*

MM. Géry Nonclercq, né à Valenciennes : *Conciliabule* (Nag Hamadi) et *Tunisienne de Gafsa;* Edmond Palezieux, d'Equihen : *Bateau d'Equihen dans les brisants* et *Etude de mer;* César Pattein, né à Steenvoorde : *Correction inattendue;* Mlle Valentine Pépe, née à Douai : *Le rocher à l'automne;* MM. Emile Pinchart, né à Cambrai : *Fleur de cactus;* F. Planquette, né à Arras : *Matinée d'octobre* et *Coucher de soleil sur les hauteurs de Dragey;* Paul Prévot, né à Villers-Guislain : *Noces d'or;* Louis Quennouëlle, né à Saint-Quentin : *Matinée de printemps;* Mme Quéroy-Renard, née à Maubeuge : *Le vallonnet à Cagnes, Provence;* Charles Roussel ; né à Beauvais : *American dancing Girl* et *Le vieux marché à Toulon;* Alfred Sauvage, né à Condé : *La cuisine;* Marcel Sauvaige, né à Lille : *Solitude bretonne;* Jules Scalbert, né à Douai : *Plaisirs d'été;* Sézille des Essarts, né à Noyon : *Repentir.*

Mlle Annie Simpson, d'Etaples : *La dernière gelée* et *La place d'Etaples;* MM. Louis Spriet, né à Roubaix : *Eglise de Beost* (Basses-Pyrénées) et *Une masure à l'entrée d'un village;* Emile Tabary, né à Chaumont-en-Vexin : *Réveil;* Francis Tattegrain, né à Péronne : *Batterie de côte engagée* (Blocus continental) ; Eugène Thiéry, né à Rethel : *Les premiers pas* et *Midi, l'heure de la soupe;* Mlle Jeanne Thil, née à Calais : *Bateaux dans le port, à Vannes;* MM. Louis Van de Velde, né à Lille : *Les Commères au Blanc-Pigeon, Passage Gossart, à Amiens;* L'abbé Van Hollebecke, de Saint-Paul : *Le Bréviaire* et *Mon Eglise;* Albert Wallet, né à Valenciennes : *Brume d'automne* (à Vaulx-sur-Seine) et *Berge de la Seine, près de Triest;* Pharaon de Winter, né à Bailleul : *Portrait de M. H...* et *Portrait de Mlle G. S...;* Mlle Jenny Zuilhardt, née à Saint-Quentin : *Dors, bébé.*

(*A suivre*).

BLOC-NOTES

Le jeune homme qui promet

De braves gens gagnent péniblement leur vie, résistant du mieux qu'ils peuvent au renchérissement général du coût des objets de première nécessité. Tantôt, c'est le charbon qui augmente, à cause des grèves; tantôt c'est le pain, en raison de maigres récoltes; tantôt ce sont les pommes de terre, à cause de leur rareté due à la mauvaise saison. L'existence est dure pour les braves gens.

D'autres, au contraire, peu gênés par les scrupules, ont une autre conception du labeur quotidien. Gagner beaucoup d'argent, mais ne rien faire est leur idéal. Les moyens leur importent peu, pourvu que le but soit atteint. Le dernier exemple est récent.

Un jeune homme de vingt ans, d'origine belge, ayant la bosse des affaires, était venu s'installer à Paris, la ville où il est facile de mettre en actions les brouillards de la Tamise, avec promesses de gros dividendes. Il avait loué un petit appartement, avenue de l'Opéra, et fondé la « Bijouterie Universelle ».

« Avec une vingtaine de francs, il se procura des douzaines de bijoux en toc et immédiatement commença à insérer des annonces, promettant à tout acheteur d'un exemplaire de sa pacotille la participation à un grand concours, comprenant 40.000 francs de prix, dont un de 10.000 francs, un de 5.000 francs, etc... Le concours était d'une simplicité enfantine : il s'agissait, en effet, de reconstituer le texte exact de la « Marseillaise », dont quelques mots étaient remplacés par des points. Pour corser le soi-disant concours, il fallait également donner le nom de l'auteur du dernier couplet de notre chant national, attribué par erreur à M. J. Chénier; et qui ne sait que le journaliste Louis Du Bois et l'abbé Antoine Pessonneaux en ont revendiqué la paternité? Les concurrents furent nombreux, mais nombreuses aussi affluèrent les plaintes, lorsque, à toutes les demandes, il répondait que le résultat du concours était ajourné. »

Le parquet dût se mêler de son concours et découvrit, qu'en deux mois, le jeune Belge avait reçu 60.000 francs de mandats. Soyez tranquilles, il ne restera pas toujours en prison. Il n'a que vingt ans, et il va mûrir, dans son cachot, une autre combinaison. Soyez certains qu'on reparlera de lui plus tard. — Ed. P.

Le Concours général Agricole de Paris

La deuxième partie du concours général agricole de Paris se tiendra en 1911, au Champ de Mars, sur l'ancien emplacement de la Galerie des Machines, du mercredi 14 au dimanche 18 juin 1911.

Le concours comprendra les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, et les chiens de berger.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au Ministre de l'Agriculture, une déclaration écrite conformément aux formules spéciales mises à la disposition des concurrents, le 15 mai 1911, au plus tard, dernier délai d'admission.

Pour connaître les dispositions de l'arrêté d'organisation du concours et les récompenses prévues, on peut se procurer des programmes au Ministère de l'Agriculture (Bureau des Encouragements à l'Agriculture), rue de Varenne, 78, à Paris, ainsi qu'à la Préfecture du Nord (1re division, Bureau du Secrétariat général).

L'ÉLEVAGE

en grand de la Volaille

résultats pratiques de 3 années d'expérimentation, par Sir Walter Palmer. 1 fr. 50 le volume. — En vente aux librairies du « Journal de Roubaix » : 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing. 1430

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Les Evénements du Maroc

Dans le Gharb

Tanger, 2 mai. — Une fraction des Rémitis de la tribu des Khlot s'est révoltée contre Raisouli et a destitué son caïd. Les cavaliers du caïd Ben Daras, campés à Souk-El-Arbat, rentrèrent ce matin. La région du Gharb manifeste actuellement un loyalisme aussi excessif que ses instincts de révolte ces jours derniers. De nombreux douars demandent des armes pour combattre les Beni-Hassen.

Les colonnes de la Chaouia

Tanger, 2 mai, Rabat, 1er mai. — Les colonnes légères campées à El-Kénitra, envoyèrent une reconnaissance sur Média. La région est calme. Un officier de marine a effectué des sondages dans l'Oueb-Sebou en vue de faire remonter les navires sur El-Kénitra.

Les renforts

Le « Moulouya », parti cet après-midi pour Casablanca, avait à son bord, outre les diverses fractions de troupes signalées, le général Dalbiez, de l'état-major des troupes métropolitaines, le lieutenant Monnier, son officier d'ordonnance, le chef d'escadron Buisson, du 2e spahis. Les troupes, avant débarquement, avaient défilé dans les rues de la ville, précédées de la musique du 1er régiment de zouaves. Le général Bailloud, tenant à faire ses adieux aux hommes qui étaient sous ses ordres, est monté à bord du « Moulouya ». Il a réuni autour de lui les officiers et sous-officiers et, dans une vibrante et patriotique allocution, leur a rappelé les souvenirs glorieux de l'armée française.

Ce soir, à 4 heures, est arrivé de Casablanca le vapeur « Aquitaine ». Il quittera Alger, demain, après avoir embarqué une compagnie du 1er tirailleurs, une batterie montée du 4e groupe d'artillerie d'Afrique, un escadron du 1er chasseurs d'Afrique, un détachement du train des équipages et 60 convoyeurs kabiles, avec 100 mulets et 150 Arabes.

La Révolte des Vignerons

DANS LA MARNE

NOUVELLES ARRESTATIONS

Epernay, 2 mai. — Sur mandat du parquet d'Epernay, deux vignerons de Damery, les nommés Arthur Dissière et Victor Namur, ont été arrêtés pour participation au sabotage et au pillage de la maison Meunidier, à Damery. Emile Jacottin, vigneron à Mousy, a été remis en liberté provisoire.

LETTRES DE MENACES AUX MAGISTRATS DE REIMS

Reims, 2 mai. — Le parquet de Reims a reçu, ce soir, des lettres de menaces, dans lesquelles M. Pessy, procureur de la République, les substituts et les juges d'instruction sont violemment pris à partie et menacés.

LE PROCES AUX ASSISES

Reims, 2 mai. — Au Parquet de Reims, on déclare que les affaires d'émeutes, pillage, sabotage et incendie de Dizy, Epernay, Damery et Ay sera close dans le courant de juin. On donne les indications suivantes sur la procédure qui, croit-on, sera suivie. La Chambre des mises en accusation saisie des dossiers, renverra en juillet les accusés devant la Cour d'assises de la Marne.

M. Bossu, procureur de la République, soulèvera alors l'incompétence du jury de la Marne pour cause de suspicion légitime. La Cour de cassation sera alors saisie de l'affaire et renverra très vraisemblablement ces accusés devant une autre Cour d'assises. Le procès, dans ces conditions, ne viendra pas avant la session de novembre.

LES DÉCISIONS DU COMITÉ CENTRAL DE BAR-SUR-SEINE

Bar-sur-Seine, 2 mai. — Le Comité Central de Bar-sur-Seine s'est réuni ce soir, à la Mairie à l'instigation du député Bachimont. M. Dubreuil, qui présidait, a déposé une motion réprouvant l'agitation et ajournant aux calendes grecques la manifestation projetée pour dimanche prochain. La manifestation a été maintenue à la date fixée. Le Comité Central a ensuite protesté à l'unanimité contre l'envoi projeté de troupes à Bar-sur-Seine. Enfin, le Comité Central de Bar-sur-Seine a protesté contre l'intrusion de la politique dans le mouvement. C'est un échec pour M. Bachimont et ses amis.

Bagarre entre agents et rôdeurs à Paris

Paris, 2 mai. — Ce soir, à l'angle de la rue des Deux-Ponts et de la rue Saint-Louis, des maçons insultaient les passant et arrêtaient les voitures en chantant l'« Internationale ». Des gardiens de la paix intervinrent et opérèrent une arrestation.

Aussitôt de nombreux rôdeurs sortirent des bars voisins en criant : « Assassins ! » et tentèrent de délivrer le prisonnier. Une bataille en règle s'engagea. Les agents durent dégainer pour ne pas succomber sous le nombre. Des renforts arrivèrent et quatre arrestations furent opérées. Au cours de la lutte deux sous-brigadiers et six gardiens de la paix ont été blessés.

Incendie dans une caserne

Reims, 2 mai. — Un incendie a éclaté ce soir vers dix heures à la caserne Colbert, où se trouve actuellement le 14e d'infanterie. Le feu s'est déclaré dans un bâtiment à fourrages situé près de l'entrée. Les pompiers procédèrent sans peine à l'extinction du feu. Ils durent démolir une partie de la toiture pour diriger le jeu des lances sur le foyer de l'incendie. A onze heures et demie, tout danger paraissait conjuré.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, mercredi, 3 mai.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

De l'*Autorité :*

« La loi ne tend pas seulement à dépouiller l'ouvrier de son salaire en créant un impôt inique, mais encore à transformer le patron en agent du fisc. C'est intolérable et odieux. D'ici trois ans, l'opposition ne pourra rêver meilleur tremplin électoral et si la République continue dans cet ordre d'idées, il n'y aura bientôt chez le peuple qu'un désir, celui du retour à l'abîme »

Du *Soleil :*

« Pourquoi la loi actuelle rencontre-t-elle un accueil si peu empressé? Pour deux raisons. Elle est compliquée et mal conçue comme la plupart des lois votées par le Parlement républicain. Enfin, les ouvriers hésitent et se dérobent dans la crainte que l'argent qu'on leur demande de verser et qui sera capitalisé par l'Etat ne soit dilapidé, gaspillé et volé. Voilà pourquoi ils s'abstiennent de s'inscrire pour participer à une retraite qui leur paraît aléatoire. »

Du *Radical :*

« La préparation éducative aux retraites ouvrières, il faut bien le reconnaître, n'a jamais été faite, et nous devons en tenir compte dans l'appréciation des résultats obtenus. Les autorités locales elles-mêmes, a qui incombait le soin d'initier les assurés au mécanisme de la loi, n'ont pas toujours été à la hauteur de leur tâche. Dans certains villages, les membres des Commissions municipales ont déserté les mairies. Ce boycottage criminel appelle des sanctions. »

LA FRANCE AU MAROC

De la *Petite République :*

On aurait tort de s'endormir en France dans une quiétude insouciante. Attendons-nous à voir les diverses « Gazettes de l'Allemagne du Nord et du Sud » à nous lancer avertissements et injonctions. La tradition bismarckienne est loin d'être perdue, mais nous croyons qu'on ne se tromperait pas moins si l'on cherchait les raisons de cette attitude actuelle de l'Allemagne, uniquement dans sa politique intérieure, ou dans un dessein encore secret chez les dirigeants, de faire du Maroc la rançon d'avantages compensatoires sur d'autres points du monde. »

Nouvelles Régionales

Le départ des contingents lillois pour le Maroc

Les quarante-huit hommes du train des équipages désignés pour remplacer en Algérie les effectifs envoyés pour le Maroc, quitteront Lille, jeudi matin. Ils prendront, à la gare des voyagerus, le train de 7 h. 45 qui les conduit directement à Marseille.

UNE CHUTE MORTELLE A LILLE

Un apprenti zingueur tombe d'un toit et se brise le crâne

Mardi après-midi, à l'établissement Meunier, rue des Processions, un jeune apprenti zingueur, Léon Zombefort, 14 ans, se trouvait sur le toit. Tout à coup, par suite de circonstances encore inexpliquées, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 8 mètres. Le malheureux gamin se brisa le crâne sur le pavé et rendit le dernier soupir deux heures plus tard. Le cadavre a été déposé dans une salle de l'usine. Il sera reconduit mercredi matin à Annappes, où demeurent les parents du défunt.

Un aviateur atterrit à Béthencourt

Mardi matin, un aviateur, M. Duflot, venant de Vervins, sur monoplan, a atterri à l'entrée du village de Béthencourt. Après s'être restauré, l'aviateur est reparti pour continuer sa randonnée aérienne.

LES GRÈVES

A ARMENTIÈRES

Les actes de sabotage des propriétés continuent, malgré une surveillance active de la police. Dans la nuit de lundi à mardi, des inscriptions et badigeonnages ont été faits sur les propriétés de MM. Droulers et Hurstel.

Lundi soir, à 7 h. 15, une pierre a été jetée dans la direction de M. Bonte, patron vitrier. Heureusement, celui-ci n'a pas été atteint.

Mardi, à midi, une vingtaine de grévistes ont entouré un ouvrier vitrier, Désiré Fleury, et, après l'avoir jeté à terre, l'ont brutalement frappé.

Le maire a pris un arrêté interdisant les attroupements de plus de cinq personnes.

UNE SEPTUAGÉNAIRE BRULÉE VIVE A ARQUES. — Une septuagénaire, M. Hibos, sujette à des étourdissements, est tombée sur son foyer et a été horriblement brûlée sur tout le corps. La malheureuse a succombé à ses brûlures.

VOL A L'ÉGLISE D'HONDSCHOOTE. — La nuit dernière, un individu qui s'était laissé enfermer dans l'église, a dévalisé trois troncs au moyen d'une baleine enduite de glu. On le recherche activement.

GRAVE AFFAIRE A FOURMIES. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Gaston Fleury, sujet belge, 28 ans, rattacheur, qui avait entraîné une fillette de sept ans dans une pâture et lui a fait subir les plus odieux traitements.

GRAVE AFFAIRE A ROUVROY-NOUMÉA. — La gendarmerie a arrêté les nommés François Genez, 28 ans, et François Letaux, 17 ans, mineur, qui, après avoir assailli et mis en fuite le nommé Denis Lepallot, ami d'une jeune fille de 16 ans, Alexandrine Dumortier, firent subir à cette dernière les derniers outrages. Les deux malandrins ont été transférés mardi à la prison d'Arras.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

A ROUBAIX

ROUBAIX, mardi, 2 mai 1911.

2 h. soir, 18° au-dessus de zéro, 765, variable.
5 h. soir, 15° au-dessus de zéro, 765, variable.
9 h. soir, 13° au-dessus de zéro, 765, variable.

Mercredi, 3 mai 1911.

Minuit, 11° au-dessus de zéro, 764, variable.
2 h. matin, 11° au-dessus de zéro, 764, variable.

BUREAU CENTRAL METEOROLOGIQUE DE PARIS

PARIS, mardi, 2 mai. — La dépression signalée hier près des Iles Britanniques s'est étendue sur la Manche et la Scandinavie; le baromètre marque 743 mm. aux Iles Féroé, 755 aux Iles Scilly.

Des pressions un peu supérieures à 765 mm. couvrent le sud-ouest et le centre de l'Europe; d'autres se tiennent sur la Russie et dans les parages des Açores.

Le vent prend de la force du sud, à la pointe de Bretagne; il est faible ou modéré d'entre sud et ouest au pas de Calais, d'entre est et sud en Gascogne, des régions nord sur nos côtes de la Méditerranée.

Des pluies sont tombées sur toute l'Europe, sauf dans le sud-ouest et l'est.

En France, on ne signale que quelques ondées dans le nord.

La température a baissé légèrement sur le continent; elle était ce matin de 0° à Vardœ, +7° au Mans et à Belfort, 9° à Paris et à Bordeaux, 13° à Perpignan, 16° à Nice, 17° à Alger.

On notait : 1° au Puy-de-Dôme, —3° au pic du Midi, —7° au mont Mounier.

En France, la température va se relever; quelques pluies orageuses sont probables dans l'ouest et le nord.

A Paris, hier, la température moyenne (10°4) a été inférieure de 1°1 à la moyenne (11°5).

A la tour Eiffel, température maximum 12°4.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL (Région Parisienne)

Le ciel est nuageux ou couvert, par vent de sud à ouest-sud-ouest atteignant 10 mètres par seconde à 10 h. 30 et voisin de 7 mètres en moyenne.

La température tend à se relever aujourd'hui; l'écart est de 3° à 9 heures.

La pression barométrique, sensiblement stationnaire, accuse à midi 764 mm. 4.

Cotons Américains

New-York, 2 mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
MAI 1911	15.29	15.31	15.31	15.36
JUIN	15.23	15.28	15.36	15.41
JUILLET	15.34	15.38	15.39	15.43
AOUT	14.82	14.96	14.64	14.73
SEPTEMBRE	13.65	13.73	13.56	13.63
OCTOBRE	13.10	13.20	13.09	13.13
NOVEMBRE	13.03	13.14	13.03	13.07
DÉCEMBRE	13.00	13.08	13.02	13.06
JANVIER ... 1912	12.97	13.05	13.03	13.10
FÉVRIER	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS	13.07	13.17	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
Ports de l'Intérieur ..	4.000		7.000	Balles
Ports des Etats-Unis ..	8.000		4.000	»